

Mon enfant sur Internet

Internet, smartphones, filtres parentaux,
réseaux sociaux

Eric Le Meur



Les Editions Blanche de Peuterey

Mon enfant sur Internet

Eric Le Meur



Les Éditions Blanche de Peuterey

www.peuterey-editions.com

© Eric Le Meur

© Les **Editions Blanche de Peuterey**.

ISBN : 978-2-36878-134-0

Juin 2016.

Une version imprimée est disponible sur notre site.

L'auteur

Présentation

Eric Le Meur, né en 1965, ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Physique de Marseille (aujourd'hui Centrale Marseille).

Je ne peux pas dire que je sois tombé dans l'Internet quand j'étais petit, car quand j'étais petit l'Internet n'existait pas. J'utilise actuellement un Iphone 5c bien plus puissant que les ordinateurs équipés d'un processeur Intel 80286 que l'on avait à mon école d'ingénieur pour les cours d'informatique.

J'ai commencé à travailler sur le Net en décembre 1999 (assez tardivement, donc), et avant cette date, je n'avais pas d'adresse électronique. À cette époque je travaillais dans la communication institutionnelle, responsable du tout nouveau site web d'une institution de l'Eglise Catholique. Rapidement j'ai été confronté aux problèmes de référencement, de spam, de communication : pour la première fois, nous pouvions parler directement à nos lecteurs sans avoir à passer par l'intermédiaire d'un journaliste !

J'ai créé une structure personnelle en 2009 pour réaliser des sites web, puis j'ai commencé à me mettre sur les réseaux sociaux, avec, au début, un peu de réticence. Depuis, je me suis nettement plus plongé dedans (trop peut-être) et je travaille également dans l'édition numérique : j'édite et je vends sur Internet des livres numériques.

J'ai animé (et j'anime) plusieurs blogs, et j'ai fait parti des personnes retenues, en 2011, pour participer à un congrès international de bloggers organisé par le Vatican, à Rome.

En 2012, j'ai pu présenter plusieurs conférences à des pères de familles sur les réseaux sociaux, parce que je me suis rendu compte que la plupart n'y connaissait rien, alors que leurs enfants y passaient des heures. Ce livre recueille une partie de mes exposés.

Pour discuter avec l'auteur

Vous pouvez me retrouver sur mon profil Facebook, mon compte Twitter, (@blanchedep) mon profil Google +, mon site web www.blanche-de-peuterey.com ou mon site de vente de livres numériques www.peuterey-editions.com.

On peut aussi se retrouver dans la vraie vie... et partir ensemble en montagne ou à vélo !

Lexique

Je donne, par acquis de conscience, l'explication de quelques mots et principes :

Appli : diminutif de « application », programme informatique utilisé sur un smartphone.

Fournisseur d'accès (FAI, Fournisseur d'Accès Internet). Entreprise à travers laquelle vous vous connectez au réseau Internet. Même principe que pour l'eau et l'électricité : vous payez un abonnement à votre fournisseur d'électricité, et il vous raccorde au réseau et vous fournit de l'électricité.

3G ou 4G : Normes de téléphonie mobile de 3^{ème} ou de 4^{ème} Génération, qui ont un débit suffisant pour vous proposer un accès « haut débit » au réseau Internet depuis votre smartphone.

Même analogie qu'avec un tuyau d'eau : grâce à la 3G ou la 4G, votre téléphone mobile est connecté avec un « gros tuyaux » au réseau Internet, ce qui vous permet de voir des films ou de regarder la télévision sur votre smartphone, par exemple. ¹

Hadopi : Haute Autorité pour le Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet. Organisme gouvernemental français, qui pénalise ceux qui téléchargent illégalement des œuvres (film, musique, etc.). Ces derniers temps, le rôle d'Hadopi tend à évoluer.

Surfer : Consulter des sites web, et passer d'un site à l'autre.

URL : Uniforme Resource Locator. « Adresse » d'un site web.

Smartphone : Téléphone « intelligent », qui, en plus d'assurer la fonction de téléphone, permet l'installation de programmes appelés « applications ». Tous ces appareils sont également des appareils photos, parfois de très grande qualité.

Streaming : Diffusion d'une vidéo sans avoir besoin au préalable de la télécharger.

Présentation

Je n'ai pas l'intention de faire avec ce livre un traité exhaustif, car ce serait bien trop long et proche d'une thèse ; je souhaite simplement transmettre quelques idées simples aux parents qui se rendent compte (parfois tardivement) que leur enfant passe de plus en plus de temps sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Internet est un monde qu'il faut prendre le temps de découvrir, et que, souvent, on découvre par la pratique. Or de nombreux parents, de part leur travail ou leurs responsabilités familiales, n'ont pas assez de temps à consacrer à cet outils. Et ils le laissent entre les mains de leurs enfants qui semblent heureux à rester des heures devant l'ordinateur familial ou le smartphone.

Un jour que je présentais une partie de ces travaux à des pères de famille, je terminais mon introduction en disant que le monde d'Internet allait engendrer des « modification psychologiques importantes ». Idée qui a fait réagir un papa, très sceptique sur mes propos. Il n'empêche que je les maintiens : des enfants en contact avec les écrans de plus en plus jeunes, des enfants connectés, tout cela entraîne des modifications psychologiques et sociologiques, dont on peut désormais assez facilement se rendre compte.²

Et mon but n'est pas de revenir en arrière, mais d'aider les parents à s'adapter dans leur mission éducative à ce nouveau monde, pour qu'ils puissent à leur tour aider au mieux leurs enfants.

Un enfant accompagné

Comment faire comprendre deux idées :

- Le contact avec l'écran change notre relation avec la réalité. Il convient donc de limiter les accès aux écrans surtout au cours de la petite enfance.
- La connexion au réseau Internet nous met en contact avec un monde **IMMENSE** auquel nous devons être préparés.

La seconde idée est assez simple à montrer. Quant à la première, je me contenterai dans cet ouvrage pratique d'évoquer les grandes lignes, à la fois pour les porter à votre connaissance, et pour souligner qu'elle s'appuie sur des études scientifiques, qu'il serait trop long de détailler.

La relation aux écrans. La règle du 3-6-9-12

On consultera avec intérêt le rapport de l'Académie des Sciences sur l'Enfant et les écrans, très exhaustif sur ce sujet. ³

Pour rester sur des principes simples dans le cadre de cet ouvrage, je vais juste présenter le travail du psychiatre Serge Tisseron, qui a proposé en 2008 la règle « 3-6-9-12 ». Depuis, cette règle a été reprise par l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire) ainsi que par de nombreux éducateurs ou associations en contact avec la jeunesse. Elle est également détaillée dans le rapport de l'Académie des Sciences évoqué plus haut.

En quoi consiste cette règle 3-6-9-12 ? Je cite intégralement l'article du Docteur Tisseron publié sur son site web : ⁴

« **1. Pas d'écran avant 3 ans, ou tout au moins les éviter le plus possible**

Parce que de nombreux travaux montrent que l'enfant de moins de trois ans ne gagne rien à la fréquentation des écrans

2. Pas de console de jeu portable avant 6 ans

Aussitôt que les jeux numériques sont introduits dans la vie de l'enfant, ils accaparent toute son attention, et cela se fait évidemment aux dépens de ses autres activités. En outre, avant que l'enfant ne sache lire, les seuls jeux possibles sont sensori moteurs et basés sur la stéréotypie motrice.

3. Pas d'Internet avant 9 ans, et Internet accompagné jusqu'à l'entrée en collège

L'accompagnement des parents sur Internet n'est pas seulement destiné à éviter que l'enfant y soit confronté à des images difficilement supportables. Il doit lui permettre d'intégrer trois règles essentielles : tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public, tout ce que l'on y met y restera éternellement, et tout ce que l'on y trouve est sujet à caution parce qu'il est impossible de savoir si c'est vrai ou si c'est faux.

4. Internet seul à partir de 12 ans, avec prudence

Là encore, un accompagnement des parents est nécessaire. Il faut définir avec l'enfant des règles d'usage, convenir d'horaires prédéfinis de navigation, mettre en place un contrôle parental...

5. Une règle nécessaire, mais pas suffisante

Enfin, si la règle « 3-6-9-12 » est nécessaire, elle n'est pas suffisante à elle seule. Cadrer le temps d'écran, et cela à tout âge, est essentiel. Entre 3 et 5 ans notamment, les enfants n'ont rien à gagner à passer plus d'une heure par jour devant un écran. Par ailleurs, ils doivent bénéficier d'une éducation qui leur permette de comprendre les conditions de production des divers médias et leurs modèles économiques. C'est le rôle de l'institution scolaire de les leur donner.

Les écrans doivent être encadrés dès l'enfance et l'enfant éduqué aux médias. La règle « 3-6-9-12 » est une pièce majeure de ce dispositif, mais une pièce seulement. »

Il ne me semble pas nécessaire de commenter cette règle, tant elle me paraît logique et de bon sens.

On soulignera simplement qu'il existe, pour les enfants des cadres de la Silicon Valley, une école « sans écran ». ⁵

La connexion à un monde immense